

Public

- Tout conducteur d'un véhicule de transport de voyageurs

Prérequis

- Titulaire des permis de conduire des catégories C ou CE et D ou DE en cours de validité ou de permis reconnus en équivalence conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route
- Ayant suivi l'intégralité de la formation passerelle définie dans l'arrêté du 3 janvier 2008, avec réussite à l'évaluation pratique depuis moins de 6 mois et ayant échoué à l'évaluation théorique (l'attestation de cette réussite sera demandée à l'entrée en stage).

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Durée

- 21 heures

Effectif

- Maximum réglementaire : 16 participants

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- En langue française
- Alternance de séances de face à face, simulation, ludo-pédagogie, études de cas, quizz

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



PASSERELLE

Transport de marchandises

Module de rattrapage théorique

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises

Objectifs généraux

- ◆ Mettre en œuvre les connaissances techniques, réglementaires, professionnelles et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'évaluation de la partie théorique de la formation Passerelle

Les plus de la formation



- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen

Validation

- ◆ Attestation de formation
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5769>
- ◆ Code RS : 5769
- ◆ Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (date de décision : 29/08/2008)
- ◆ Code Certif Info : 112764



Agrément

- ◆ DREAL

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	Identifier les objectifs et étapes de la formation	1 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Mettre en œuvre une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement	2 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chargement, arrimage, manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Appliquer les réglementations	11 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de marchandises : <ul style="list-style-type: none"> - Les temps de conduite et de repos des conducteurs. - L'utilisation du chronotachygraphe électronique. ▪ La formation des conducteurs : <ul style="list-style-type: none"> - Les conventions collectives. - Les statuts particuliers (la fonction publique). ▪ La réglementation applicable au transport de marchandises en national et en international : <ul style="list-style-type: none"> - Les différents contrats et documents nécessaires à l'acheminement des marchandises. - Redevance d'utilisation des infrastructures routières 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Mettre en œuvre les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale	3 h 30
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence. ▪ Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt. ▪ La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise	1 h 30
Service, logistique <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service. <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation au développement durable - Sûreté du fret ▪ L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Evaluer les acquis de la formation	2 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation de la conduite effectuée en contrôle continu. ▪ Test final d'évaluation des compétences acquises. ▪ Bilan global de la formation par le formateur évaluateur. 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Evaluation : formateur autre que celui ayant assuré la formation
N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Bilan et synthèse de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction de la formation 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle équipée d'un ensemble multimédia